

CPA SAINT-JEAN

Le 8 décembre 2016

OBJET : Résultats de compétition vs lauréats et spectacle

Il y a quelque temps, nous vous communiquions les critères d'attribution des solos, duos, trio et quatuor pour le spectacle qui aura lieu en avril 2017. Décembre étant maintenant à nos portes, nous vous rappelons qu'il serait important de nous faire parvenir les résultats de toutes les compétitions ayant déjà eu lieu avant le 10 décembre et aussi ne pas oublier de nous faire parvenir les résultats obtenus après cette date, car comme stipulés dans nos critères, l'année de compilation des résultats pour l'obtention d'un solo, duo, trio et/ou un quatuor débute au 1^{er} janvier et se termine au 31 décembre 2016.

Nous vous rappelons également que les feuilles de résultats (Star 2 à Or, Sans-limites à Sénior) de toutes les compétitions auxquelles votre enfant participera doivent normalement être remises au club dans un délai de 7 jours suivant la compétition.

- Pour les catégories Star 2 et 3, ce sont les feuilles d'éléments qui doivent être rapportées;
- Pour la catégorie Star 4, les feuilles de rang ainsi que les feuilles de résultats des éléments doivent être remises au club;
- Pour les catégories Star 5 et plus, les feuilles de rang seulement.

Ces résultats sont capitaux pour les comités qui doivent compiler le tout afin de déterminer les lauréats et les patineurs qui auront la chance de se produire en solo, duo, trio et quatuor. Pour ce faire, nous vous invitons à prendre une photo avec votre téléphone ou encore simplement en numérisant les résultats et nous les faire parvenir via l'onglet *Tests et compétitions*/[Envoyez-nous vos résultats](#). L'autre option serait aussi de les déposer dans la boîte au Colisée Isabelle Brasseur ou encore de remettre une copie en personne à l'un des administrateurs du CPA Saint-Jean.

Merci de votre précieuse collaboration.

L'Équipe du CPA Saint-Jean